

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DASES 311 Subventions d'un montant total de 225 000 euros et conventions, avec six associations, pour leurs actions en faveur de l'intégration culturelle et professionnelle des réfugié.es à Paris.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et 2511-14 et suivants ;

Vu le budget primitif de la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019 par lequel Madame la Maire de Paris, propose d'attribuer, au titre de l'exercice 2019, six subventions de fonctionnement aux associations Action Emploi Réfugié, Good Chance Théâtre, KODIKO, SINGA France, Unis-cité et Wintegreat pour la mise en œuvre de projets favorisant l'intégration des réfugié.es à Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000€ est attribuée à l'association Action Emploi Réfugié (186621) ayant son siège social situé 29, boulevard Bourdon à Paris 4^{ème} pour ses actions d'accompagnement vers l'emploi de réfugié.es (2019_09924).

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs jointe au présent projet entre la Ville de Paris et l'association Action Emploi Réfugié.

Article 3 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000€ est attribuée à l'association Good Chance Théâtre (191544) ayant son siège social situé 22, rue de Grenelle à Paris 7^{ème} pour le développement d'un programme artistique à destination des résidents des CHU d'Aurore s (2019_09351).

Article 4 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs jointe au présent projet entre la Ville de Paris et l'association Good Chance Théâtre.

Article 5 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000€ est accordée à l'association KODIKO (187051), dont le siège social est situé 4, rue Chanaleilles Paris 7^{ème}, pour son programme d'accompagnement vers l'emploi des réfugiés (2019_09958).

Article 6 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs jointe au présent projet entre la Ville de Paris et l'association KODIKO.

Article 7 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000€ est accordée à l'association SINGA France (135681), dont le siège social est situé 50, rue de Montreuil Paris 11^{ème}, pour son programme CALM (2019_04224).

Article 8 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs jointe au présent projet entre la Ville de Paris et l'association SINGA France

Article 9 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000€ est accordée à l'association Unis-Cité (105941), dont le siège social est situé 21, Boulevard Ney Paris 18^{ème}, pour son programme Solidarité Réfugiés (2019_09846).

Article 10 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs jointe au présent projet entre la Ville de Paris et l'association Unis-Cité.

Article 11 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000€ est accordée à l'association Wintegreat (187053), dont le siège social est situé 79, Avenue de la République Paris 11^{ème}, pour son programme d'accompagnement vers l'insertion professionnelle (2019_05151).

Article 12 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs jointe au présent projet entre la Ville de Paris et l'association Wintegreat.

Article 13 : Les dépenses de fonctionnement correspondantes sont imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour les exercices 2019 et suivants, sous réserve de la décision de financement, conformément au tableau ci-dessous :

Chapitre fonctionnel 934 – Nature 65748 – Rubrique 424 – Destination 4240008		
Organisme bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant du financement
Action Emploi Réfugié - AERÉ	Cofinancement de l'accompagnement socle d'AERÉ	40 000€
Good Chance Théâtre	Projet Good chance théâtre été 2019	15 000€
KODIKO	accompagnement vers l'insertion professionnelle des réfugiés	60 000€
SINGA France	CALM – Comme à la Maison	30 000€
Unis Cité	Projet Solidarité Migrants 2019/2020 réalisé par 16 jeunes en service civique	40 000€
Wintegreat	Projet I.D.E.E de Wintegreat en 2019	40 000€
TOTAL		225 000€

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO